



TRANSPORTS COLLECTIFS : IL FAUT AGIR MAINTENANT !

Commençons par une citation du patron de la SNCF, Guillaume Pepy, extraite d'un article du « Monde » du 17 février dernier : « Les trains de la vie quotidienne (entendez les trains de banlieue et les TER) sont ma **priorité**, mais il faut le reconnaître, nous ne donnons pas la qualité de service que l'on attend ». Qu'attend-on pour **donner aux usagers cette qualité, à laquelle ils ont droit ?**

En 2007, lors du Grenelle de l'Environnement, on nous avait promis qu'en matière d'infrastructures, le rattrapage concernerait en priorité les **modes écologiques**. En effet, le réseau ferré (hors TGV) est en très mauvais état ou saturé, entraînant retards et pannes, et les transports urbains restent très insuffisants.

Que nous propose le **plan de relance** qui, pourtant, veut accélérer la modernisation durable ? La dépense sur les routes nationales va passer de 800 millions d'euros à un milliard en 2009 et des projets autoroutiers, gelés depuis le Grenelle, sont débloqués.

Or la relance peut se faire aussi par le **développement du transport collectif** qui génère beaucoup d'emplois : chaque euro investi dans le transport collectif crée deux fois plus d'emplois que dans le secteur routier (BTP et exploitation). Sur notre secteur, par exemple, il est nécessaire de revoir l'**accès à la gare du Nord**, de construire une **troisième voie** au niveau de Chantilly et d'accélérer la **construction du barreau Creil-Roissy**.

Il y a **urgence**, la crise actuelle ne doit pas nous faire oublier la dépendance énergétique et la dérive climatique : rappelons pour mémoire qu'en janvier le bassin creillois a connu un record de pollution et que le niveau d'alerte a été maintenu pendant plusieurs jours (« Le Parisien » du 12 janvier 2009) pour les personnes fragiles.

Christiane Dupart

Que pensez-vous de nos propositions ? Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer les transports ?

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

ECRIVEZ-NOUS

✉ à l'adresse e-mail : dupart-neuberg@wanadoo.fr

✉ ou par courrier :

LUTECE
Maison Creilloise des
Associations
Rue de Hironvales
60100 CREIL

**BULLETIN D'ADHESION :
VOIR AU DOS**

☺ **LE GAG DU MOIS** ☺

Automates SNCF : panne en chaîne

« Lutèce Info » vous avait indiqué précédemment que l'automate installé sur le quai de la gare de St Leu d'Esserent avait été enlevé après une année entière de panne. Depuis la fin de l'automne dernier, il a été remplacé par un distributeur de billets TER placé sur le trottoir devant la gare. Or, cet automate flambant neuf a été « momentanément hors service » du 9 au 16 janvier 2009. Durant la panne, les usagers étaient priés d'acheter leur billet en gare. Pratique, quand celle-ci est fermée entre 10 h et 13 h et après 16 h 45 !

QUELS MOYENS A VOTRE SERVICE ?

LUTECE est devenue une **association reconnue** tant par les élus locaux et régionaux que par la SNCF, grâce au dynamisme et à la persévérance de sa première présidente et d'un noyau efficace de militants. Néanmoins, LUTECE a **besoin de nouveaux adhérents**, à la fois pour continuer à peser face à ses interlocuteurs institutionnels (SNCF, C.A.C., Conseil régional) et pour poursuivre son activité d'information des usagers. Or, la publication régulière de « Lutèce Info » occasionne un **coût très important** : seul un renouvellement continu d'adhésions pourra permettre à LUTECE de **continuer la diffusion** de ce journal, dont l'utilité n'est plus à démontrer. C'est pourquoi, pour pouvoir toujours assurer ce service auprès de vous, je vous invite à **rejoindre LUTECE**. Renforcez notre association par **votre adhésion** et vous assurez la défense des usagers des transports collectifs du bassin creillois – c'est-à-dire celle de **vos intérêts**.

Thierry Bras

LES USAGERS ONT DES IDEES :
« PICARDISONS » LA LIGNE
CREIL-PERSAN

Vous savez que la ligne Creil-Pontoise est de la compétence de la Région Ile-de-France, mais celle-ci semble visiblement s'en désintéresser, comme le prouvent tant le matériel vétuste en circulation (40 ans d'âge !) que l'absence de desserte en heure creuse (aucun train durant 3 h sur Creil→Persan et pendant 3 h 30 sur Persan→Creil).

Par conséquent, un usager régulier de la ligne a transmis à LUTECE la proposition suivante, très intéressante : pourquoi la Région de **Picardie** ne reprendrait-elle pas à sa consœur francilienne la **gestion de la ligne entre Creil et Persan**, vu que la plus grande partie du tracé se trouve sur le territoire picard ? Ce transfert permettrait d'apporter deux **améliorations** notables pour les **usagers** :

- **Modernisation du matériel roulant** (comme cela a été fait sur les autres lignes en Picardie) ;
- **Renforcement de la desserte** par le comblement des « trous horaires » en milieu de matinée et d'après-midi.

BILLET D'HUMEUR 
SAUVONS LA BECASSINE !

Notre chère bécassine est en danger. Protégeons-la ! Elle vit dans les sous-bois, près des rivières, surtout au-dessous des peupliers. Or ceux-ci servent à produire du papier. Comme les Français n'ont pas assez de peupliers, ils importent du papier de Roumanie, où il y aura bientôt moins de bécassines qu'en Bretagne. Demandez-donc aux guichetiers de la **S.N.C.F.** un **aller-retour** sur **un seul** billet. C'est possible, puisque, si vous achetez *deux* allers-retours, on vous délivre ... deux billets (soit *un* billet pour chaque aller-retour).

Un adhérent de LUTECE

RETARDS DE TRAINS : ÇA REPART ... COMME EN 2008 !

Liaison	Heure	Date	Retard	Raison invoquée
Creil→Paris	7 h 04	26 / 01 / 2009	50 mn	aucune
	7 h 47	30 / 01 / 2009	1 h	« Problème d'alimentation caténaire »
		02 / 02 / 2009	20 mn	
Paris→Creil	19 h 10	10 / 02 / 2009	1 h 15 mn	aucune
Creil→Amiens	17 h 30	09 / 01 / 2009	20 mn	« Panne d'engin moteur »
		12 / 01 / 2009	30 mn	
		13 / 02 / 2009	Train supprimé	
Creil→Compiègne	7 h 07	16 / 01 / 2009	5 mn	aucune
	17 h 20	08 / 01 / 2009	5 mn	
Creil→Pontoise	6 h 14	26 / 01 / 2009	Train supprimé	« Incident matériel »
	6 h 58	12 / 02 / 2009	Train supprimé	
	17 h 36	09 / 01 / 2009	Train supprimé	
Pontoise→Creil	17 h 11	09 / 01 / 2009	Train supprimé	

BULLETIN D'ADHESION A LUTECE

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

adhère à l'association LUTECE et verse sa cotisation de **5 euros** à l'ordre de LUTECE (de préférence par chèque).

Envoyez votre adhésion à :

LUTECE
 Maison Creilloise des Associations
 Rue de Hironvales
 60100 CREIL

Pour tout contact :

E mail :
dupart-neuberg@wanadoo.fr

PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LUTECE :
Vendredi 20 février 2009,
à 20 h,
 à l'adresse ci-contre.